

## Le Carrefour de Chateauroux maintenant ouvert dimanche, merci Dr Carabistouille !

07-09-2009

Chateauroux n'est ni PUCE ni zone touristique : mais Carrefour Market, grande surface alimentaire, y est désormais ouvert le dimanche matin, en partie grâce au texte du bon docteur Mallié.

Le responsable de Carouf le dit lui même : en employant des étudiants "volontaires" à bas salaire, il fait en trois heures 75% de son chiffre d'affaire de semaine. Et il peine à fermer les portes à l'heure, c'est comme ça sans doute qu'on crée ces "usages de consommation exceptionnels" chers au Dr Carabistouille.

Est-il normal que cette concurrence sauvage fasse peser le risque de la fermeture, à plus ou moins long terms, des petits commerces de Chateauroux ?

La Nouvelle République, 07/09/09 - Camille Chatillon

Jusqu'alors trois grandes surfaces ouvraient le dimanche matin. Désormais, un quatrième magasin leur emboîte le pas : le Carrefour Market de GrandDéols.

Le dimanche est en principe un jour de repos. Sauf pour quatre grands magasins de l'agglomération castelroussine. Au grand bonheur des travailleurs trop pressés pour faire leurs emplettes en semaine. Simply Market avenue des Marins, Carrefour Market avenue d'Argenton et Intermarché rue Montaigne étaient jusque-là les trois seules grandes surfaces à ne pas chômer le dimanche matin. Désormais – depuis début septembre – un géant leur emboîte le pas : Carrefour Market à GrandDéols.

Le repos dominical à partir de 13 h

Dans l'imbraglio des nouvelles lois et des articles du Code du travail, par quelle magie de la législation ce phénomène est-il possible ? Car si Châteauroux attire certes Hollandais et Anglais l'été, le pays castelroussin ne peut se targuer de faire partie des « régions touristiques et thermales » autorisées par la loi du 10 août 2009 à passer outre le repos dominical.

L'explication de ces ouvertures de magasins, le dimanche à Châteauroux, se trouve dans l'article 31-32-13 du Code du travail. Celui-ci stipule que le repos hebdomadaire des salariés peut être donné à partir de 13 h (1), le dimanche. Et ce, dès lors que son application relève d'un accord collectif entre patron, syndicats et salariés. Pour l'heure, aucun des quatre magasins de l'agglomération de Châteauroux n'a modifié ses horaires. Tous restent ouverts entre 9 h et midi.

(1) Selon le Code du travail, le repos dominical pouvait jusque-là être donné à partir de midi. Suite à la loi du 10 août 2009, cette dérogation est repoussée d'une heure : le repos peut désormais être donné à partir de 13 h.

Le Dimanche, on peine à fermer les portes.

Emidio Da Silva, directeur du Carrefour Market, avenue d'Argenton : « Notre magasin a toujours été ouvert le dimanche

matin. Il y a une vraie demande de la clientèle. A tel point qu'à midi, je peine à fermer les portes. Finalement, on ne ferme réellement qu'à 12 h 20, en raison de l'affluence. On pourrait s'imaginer que les clients du dimanche ne viennent que pour des achats de dépannage. Or, on retrouve aussi beaucoup de gros chariots, comme en semaine. En tout cas, ce matin-là, le rythme est intense : en seulement trois heures nous réalisons l'équivalent de 75 % du chiffre d'affaires d'une journée entière de début de semaine (du lundi au jeudi). Pour les salariés, il y a des avantages à travailler le dimanche. Mais cela se fait sur la base du volontariat. On fonctionne également beaucoup avec des étudiants. »